

PROCÈS-VERBAL

Dixième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 2 novembre 2021 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme	Président (2022)
M. Patrick Soucy	Vice-président (2023)
M ^{me} Maureen O'Farrell	Secrétaire (2023)
M ^{me} Élisabeth Farinacci	Trésorière (2023)
M ^{me} Yanti Zhang	Administratrice (2022)
M. Maxime Turgeon	Administrateur (2023)
M. Julien Lépine	Administrateur (2022)
M. Simon Fortin	Administrateur coopté (2022)
M. Pierre-Luc Desmarais	Administrateur coopté (2022)

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Marc Fafard	Administrateur coopté (2022)
----------------	------------------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Chef d'équipe - consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
------------------------------	---

M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
---------------------------------	-------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-10-01 Ouverture de l'assemblée	19 h
21-10-02 Adoption des procès-verbaux du 18 mai et du 5 octobre 2021	19 h 05
21-10-03 Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 10
➤ Retour sur la formation vélo au collège Stanislas pour 2022	
➤ Table de concertation Vélo	
➤ Comité de mobilisation à la sécurité routière	
➤ Suivi des demandes du conseil de quartier	
➤ Date de l'assemblée de janvier 2022	
21-10-04 Période du conseiller municipal	20h 30
21-10-05 Période de questions et commentaires du public	20 h 45
21-10-06 Divers	21 h
➤ Création de publicité électrostatique	
➤ Retour sur la demande de station chaleureuse	
➤ Retour sur la méthode de communication de la Ville concernant la plantation d'arbres sur les servitudes	
21-10-07 Trésorerie	21 h 15
21-10-08 Information et correspondance	21 h 20
21-10-09 Levée de l'assemblée	21 h 25

Procès-verbal

21-10-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h. Il fait lecture de la directive concernant la présence des candidat.e.s aux élections municipales.

21-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Julien Lépine, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

21-10-03 Adoption des procès-verbaux du 18 mai et du 5 octobre 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Maureen O'Farrell, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Yanti Zhang, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 18 mai 2021.

SUR PROPOSITION DE M. Patrick Soucy, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 octobre 2021.

Suivi - M. Gemme fera suivre la réponse obtenue de la Ville concernant le corridor scolaire du Collège Stanislas à M^{me} Valérie Fosse, directrice du collège.

21-10-04 Suivi des dossiers et projets en cours

- **Retour sur la formation vélo au collège Stanislas pour 2022**

L'association de parents du Collège Stanislas souhaite inscrire une activité Formation vélo dans son projet de mobilisation pour 2022. L'unité de Loisir et Sport de la Capitale-Nationale a estimé à 1 500 \$ le coût de l'activité pour 100 enfants. L'association tiendra une autre rencontre prochainement.

Le conseil de quartier pourrait éventuellement être partenaire dans l'événement et contribuer financièrement.

➤ **Table de concertation Vélo**

M. Turgeon et M. Lépine ont assisté à la dernière table de concertation. Il a surtout été question des réponses obtenues de la part des candidat.e.s sur les questions qui leur avaient été transmises par la Table. Les réponses fournies sont rendues publiques sur la [page Facebook de la Table](#).

Il est important que le conseil de quartier soit présent à la table notamment parce que le corridor cyclable Père Marquette passe dans le quartier.

➤ **Comité de mobilisation à la sécurité routière**

Les activités Piétons fantômes et Formation de sécurité à vélo ont été réalisées.

Concernant le budget résiduel de 2021 et le projet pour 2022, un comité de travail réunissant des membres du conseil d'administration s'est réunie au Centre des Loisirs Saint-Sacrement pour une première rencontre le 30 novembre dernier. Une autre rencontre est prévue le 13 novembre. Des suggestions ont été formulées mais elles doivent être validées auprès de la Ville.

M. Fortin mentionne qu'un document préliminaire a été préparé mais qu'il est prématuré de le diffuser pour l'instant. Le document sera soumis à la prochaine rencontre du comité. D'autres rencontres seront également planifiées après les fêtes. Elles auront également lieu au Centre des Loisirs Saint-Sacrement. M^{me} Lagier s'occupe de faire les réservations.

➤ **Suivi des demandes du conseil de quartier**

Concernant les assemblées hybrides, en présentiel et en vidéoconférence, le sujet est à l'étude dans le cadre de la réflexion de la Ville sur le fonctionnement des conseils de quartier.

M. Gemme mentionne que les prochaines assemblées du conseil de quartier pourraient porter sur des thèmes ou des points précis afin d'inciter les citoyens à y assister selon leurs champs d'intérêt. Des personnes ressources et des organismes du quartier et/ou d'intérêt pourraient aussi être invités pour faire des présentations et discuter de certains points.

➤ **Date de l'assemblée de janvier 2022**

L'assemblée prévue le 4 janvier est remise au mardi 11 janvier. Elle aura vraisemblablement lieu en présentiel.

M^{me} Séguin mentionne qu'elle ne pourra y assister à cause d'un conflit d'horaire mais qu'elle pourra rédiger le procès-verbal à partir de l'enregistrement de la séance

RÉSOLUTION 21-CA-50

Concernant le report de l'assemblée du 4 janvier au 11 janvier 2022

SUR PROPOSITION DE M. Maxime Turgeon, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que l'assemblée prévue le 4 janvier soit reportée au 11 janvier 2022.

21-10-05 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès mentionne qu'aucune séance du conseil de ville ou du conseil d'arrondissement n'a eu lieu depuis la dernière assemblée du conseil de quartier.

M. Bussièrès rappelle qu'il s'agit de sa dernière assemblée à vie comme conseiller municipal auprès d'un conseil de quartier. Il revient sur les grands moments de sa carrière et sur le développement du quartier qui est en constante progression depuis les dernières années. Il y a encore beaucoup de défis à relever concernant notamment la sécurité routière, l'artère commerciale et la qualité de vie mais il demeure confiant que les choses vont évoluer pour le mieux.

Il souligne en passant une heureuse initiative de sécurité dans son district, soit la mise en place d'un [projet pilote de brigade débarcadère CAA-Québec](#) à l'école Anne-Hébert pour accueillir les élèves le matin.

Il rappelle que les conseils de quartier ont un rôle à jouer dans le devenir de leur communauté et qu'ils pourraient élargir considérablement leurs responsabilités à titre d'organisme à but non lucratif et non seulement d'organisme consultatif comme c'est le cas maintenant. Cette émancipation ne s'est pas encore manifestée mais elle est de l'ordre du possible.

En terminant, M. Bussièrès remercie tous les gens du quartier pour les sept mandats qui lui ont été accordés. Il est très fier d'avoir contribué à l'évolution du quartier et fier également que le conseil de quartier de Saint-Sacrement soit à nouveau très vivant et actif. Il invite tous et chacun à voter le 7 novembre. Il y a une exceptionnelle brochette de candidat.e.s de très grande qualité.

M. Bertrand Gemme remercie chaleureusement M. Bussièrès pour sa présence, son écoute, sa grande disponibilité et les ressources offertes. Une place lui sera toujours réservée aux assemblées du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 21-CA-51

Concernant une motion de félicitations à M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal sortant pour le district Montcalm–Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, M. Maxime Turgeon, M^{me} Elisabeth Farinacci, M. Simon Fortin, M. Julien Lépine, M^{me} Yanti Zhang, M. Patrick Soucy et M. Pierre-Luc Desmarais, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de féliciter et de remercier

chaleureusement M. Yvon Bussières pour les nombreuses années qu'il a consacrées à l'évolution et au devenir du quartier de Saint-Sacrement et pour son assiduité et contribution remarquable aux assemblées du conseil de quartier.

21-10-06 Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

21-10-07 Divers

➤ **Création de publicité électrostatique**

La création de publicité électrostatique ou magnétique pour automobile et pour usage domestique a été portée à l'attention du comité de travail. Le comité se penchera à nouveau sur le sujet à sa rencontre du 13 novembre.

Un exemple de message électrostatique est montré à l'écran. On peut y lire *À Québec, on dit oui à la courtoisie*. Une centaine d'exemplaires ont été remis au conseil de quartier par M^{me} Lagier.

➤ **Retour sur la demande de station chaleureuse**

M^{me} Lagier se charge d'inscrire la résolution 20-CA-47 concernant l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier dans l'outil de suivi des demandes à la Ville. Une réponse est attendue pour la prochaine assemblée.

➤ **Retour sur la méthode de communication de la Ville concernant la plantation d'arbres sur les servitudes**

À la dernière assemblée, M. Gemme avait mentionné la manière pour le moins cavalière dont la Ville s'y prenait pour signaler son intention de planter un arbre sur la servitude d'une propriété.

M^{me} Lagier en a avisé le directeur du Service de l'interaction citoyenne qui n'était pas au fait de la situation parce que c'est le Service de la foresterie urbaine qui s'occupe des plantations. Le conseil prendra une résolution sur le sujet à sa prochaine assemblée.

Après avoir fait des vérifications, M. Bussières confirme pour sa part que si un propriétaire s'objecte à une plantation, celle-ci n'aura pas lieu.

21-10-08 Trésorerie

➤ **État des finances**

M^{me} Séguin présente l'état des finances au 31 octobre ainsi que les prévisions de dépense jusqu'au 31 décembre.

Budget	En caisse	Prévisions Au 31 déc.	Solde
Budget de fonctionnement	309,99 \$	609,00 \$	-299,01 \$
Mobilisation - Sécurité routière	2 813,46 \$	885,00 \$	1928,46 \$
Initiative – Photographies	700,00 \$	100,00 \$	600,00 \$

Initiative – Blogue	875,38 \$	-	875,38 \$
Plan local de mobilité	521,78 \$	-	521,78 \$
Solde du compte	5 220,61 \$	1594,00 \$	3 626,61 \$

➤ **Budget de fonctionnement**

Les dépenses de 609 \$ prévues d’ici la fin décembre 2021 sont composées des sommes suivantes : 220 \$ en frais de secrétariat, 36 \$ en droits annuels au Registraire des entreprises du Québec, 6 \$ en frais banque et 347 \$ pour l’abonnement 2021 à Monmontcalm.

Le budget de fonctionnement sera en déficit de 299,01 \$. Une demande est faite à la Ville de Québec pour renflouer le budget. M^{me} Lagier s’en occupe.

Pour l’année 2022, les dépenses prévues sont les suivantes.

Budget pour 2022	
Secrétariat	1 100 \$
Frais de banque	36 \$
Monmontcalm	347 \$
Registraire	36 \$
Total	1 519 \$

Une subvention de 1 500 \$ sera demandée à la Ville pour l’année 2022. C’est le montant maximum alloué par la Ville, mais il est en cours de révision.

➤ **Dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 21-CA-52

Concernant le paiement des droits annuels au Registraire des entreprises

SUR PROPOSITION DE M. Julien Lépine, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Elisabeth Farinacci, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 36 \$ au Registraire des entreprises du Québec pour les droits annuels d’immatriculation.

RÉSOLUTION 21-CA-53

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 2 novembre 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Elisabeth Farinacci, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O’Farrell, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 110 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 2 novembre 2021.

21-10-09 Information et correspondance

➤ **Correspondance reçue**

21-10-10 Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, le président lève l’assemblée à 19 h 45. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 7 décembre 2021.

M. Bertrand Gemme
Président

M^{me} Maureen O'Farrell
Secrétaire